

DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

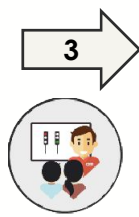
Nom :
Prénom :
Type de permis :



Evaluation de départ



Inscription

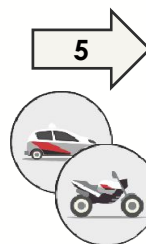


Formation théorique
- Cours de code
Heures min. à effectuer :
- Tests
Heures min. à effectuer :

Alternance de théorie et de pratique



Examen Théorique



Heures de conduite
Heures min. à effectuer :



Conduite accompagnée
 Conduite supervisée



Examen Blanc



Examen pratique

COURS OBLIGATOIRES

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans **l'école de conduite** avec un **support média** ou avec un **enseignant**
- via **Internet (code en ligne CER)**

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- **en ville**
- **en rase campagne**
- **sur autoroute**
- **de nuit**

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public